

Zeitschrift: Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur
Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Monatshefte
Band: 49 (1969-1970)
Heft: 10

Artikel: Le français, la francophonie, la France et la Suisse romande
Autor: Reverdin, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-162370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le français, la francophonie, la France et la Suisse romande

OLIVIER REVERDIN

C'est pour parler de la situation de ma langue, accessoirement aussi peut-être pour dire quelques mots de la situation de la vôtre, qu'on m'a demandé de venir ce soir à Zurich. Soyons réalistes: nos deux langues sont maintenant sur la défensive. Leur position dans le monde n'est plus ce qu'elle a été.

Le français se défend, non sans agressivité. Cela est conforme à son génie. En France même, les dialectes ont été l'un après l'autre réduits à merci. Ils agonisent. La radio, la télévision hâtent un processus qui était déjà en cours depuis longtemps. En Alsace, en Bretagne, ils résistent tant bien que mal, mais dans une ville aussi typiquement alémanique que Strasbourg, on fait tout pour imposer le français. C'est que les dialectes n'ont jamais eu en France le prestige qu'ils ont dans notre pays. La tentative de ressusciter le provençal n'a pas eu de lendemains.

Au Canada, le français mène une lutte très dure contre l'anglais pour maintenir ses positions. Jusqu'ici, il l'a fait avec efficacité parce que sa cause se confondait avec celle de la religion. Sous la domination anglaise, en effet, l'église catholique a été le conservatoire de la nation canadienne française; mais, aujourd'hui, on voit cette nation sortir du refuge de son église. Depuis quelques années, les universités ont des recteurs laïcs, ce qui ne s'était jamais vu. Il se passe un peu ce qui s'est passé en Grèce. Sous la domination turque, la nation s'était repliée dans l'église; elle y avait survécu; l'élite se trouvait dans les couvents, occupait les sièges épiscopaux. N'est-ce pas un évêque qui a levé l'étendard de la révolte en 1821? L'indépendance reconquise, la nation est sortie de l'église, qui s'est ainsi vidée de sa substance; on ne trouve plus guère dans les monastères que des fils de paysans ignares. L'élite est ailleurs. Le même phénomène est en train de se produire au Canada. Le français lutte dans un contexte nouveau, et il lutte très durement. Vous avez pu lire dans les journaux, ces derniers jours, le récit des émeutes qui ont fait rage à Montréal à propos d'une loi sur l'enseignement du français et de l'anglais dans les écoles du Québec!

Prenons le cas de la Belgique. Le français, en Belgique, a longtemps dominé, au point que sa domination semblait définitivement acquise. Le réveil

flamand a pris des formes violentes, comme c'est généralement le cas chez celui qui a été longtemps obligé de supporter une situation inférieure; le français se trouve, là aussi, dans une position de défensive qui rend la population belge francophone souvent assez agressive.

Si vous envisagez le domaine où l'on a autrefois parlé français, vous constaterez qu'il s'est singulièrement rétréci. On ne parle plus le français dans les cours d'Europe parce qu'il n'y a plus de cours, ou peu s'en faut. Cette noblesse, cette aristocratie, cette haute bourgeoisie de l'Empire des Tsars, de l'Empire dont Vienne était la capitale, ces hommes et ces femmes pour lesquels ignorer le français était presque infamant, achèvent de disparaître. Il ne subsiste plus que des vieillards infiniment cultivés et nostalgiques, des Russes blancs notamment, qui parlent un français impeccable; leur nombre va diminuant d'année en année. Prenez Constantinople. Le français y a été jusqu'au début de ce siècle la langue véhiculaire qui permettait aux Turcs, aux Grecs, aux Arméniens, aux Juifs, aux Lévantins de se comprendre et de commerçer. Aujourd'hui la mode est à l'anglais. A Athènes, avant la guerre, on pouvait s'adresser à n'importe qui en français. Ce n'est plus le cas. L'Egypte parlait d'autant plus volontiers le français qu'elle n'aimait guère ses occupants anglais. Dans ces pays, et dans d'autres, au Moyen-Orient, les positions françaises étaient très fortes; elles se sont rapidement érodées; l'anglais, partout, progresse. En Afrique noire, il n'y a pas bien longtemps que la domination coloniale a cessé. Faute d'avoir des langues indigènes qui puissent être utilisées pour les besoins d'un Etat, les anciens pays colonisés par la France ont conservé le français comme langue officielle, mais des offensives nationalistes tendent déjà, ici ou là, à imposer les langues africaines. Le français, partout, reflue. Si l'on excepte la France, c'est probablement en Suisse qu'il est le moins sous pression. Il y a certes une pression naturelle, due à l'immigration constante de la Suisse alémanique vers la Suisse romande, et, maintenant, à l'afflux des travailleurs étrangers; mais l'assimilation est si rapide, si générale que nous n'avons pas de problèmes; en outre, le français n'ayant jamais eu de position dominante, il n'a jamais eu l'agressivité qui le caractérise dans d'autres pays.

* * *

La situation du français n'est pas unique. L'italien a été une langue de communication dans toute la Méditerranée pendant longtemps, et qui se prétendait cultivé, au XVI^e siècle, devait parler l'italien. Les Français, à cette époque, le savaient; Montaigne dictait en italien son journal de voyage. Qu'est devenu l'italien aujourd'hui? Il reste une admirable langue de culture: il est parlé par la population d'un pays très prolifique; mais il n'est plus une langue internationale et il est même en train de perdre les positions extérieures

que le XIX^e et le XX^e siècles lui avaient conquises en Afrique, dans la mer Egée, en Dalmatie. La chose m'a encore frappé récemment: à la Conférence ministérielle européenne de la science, organisée par l'OCDE l'année dernière: quand le ministre italien de la recherche scientifique, M. Leopoldo Rubinacci, un avocat napolitain, a pris la parole dans sa langue, on a vu tout le monde mettre son écouteur, à l'exception des Suisses, de deux Maltais et d'un Autrichien!

Et l'allemand? L'allemand a eu et conserve encore une position privilégiée en Europe centrale et jusque fort loin vers l'Est; mais les défaites du Deuxième Reich, en 1918, et du Troisième Reich, en 1945, ont singulièrement réduit sa force de rayonnement.

Un de vos concitoyens, M. Martin Bodmer, a constitué à Genève l'admirable bibliothèque que vous savez. Il l'a créée à partir de la notion de «Welt-literatur», qui comprend pour lui le grec et le latin, l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, l'espagnol. Ces grandes langues littéraires ont été aussi de grandes langues de communication; elles ont eu chacune, à un moment donné, une sorte d'universalité; or deux sont mortes et d'autre ne sont plus désormais que des langues de culture. Rares sont ceux qui les possèdent encore toutes les sept: les deux qui sont mortes, les quatre qui ne se meurent pas, mais dont la sphère d'influence s'est réduite, et la dernière qui tend de plus en plus à s'imposer comme langue universelle: l'anglais. Cette langue s'impose pour des raisons qui sont en partie politiques, en partie aussi imputables au fait que c'est dans le domaine anglais qu'ont été amorcées certaines des évolutions, qu'ont été faites beaucoup des inventions qui ont le plus marqué et transformé notre civilisation. Qui découvre les choses, les nomme, et les noms qu'il leur donne ont tendance à devenir universels.

L'anglais s'est imposé notamment comme langue scientifique. Seul le sentiment qu'il a un devoir national à remplir peut encore inciter le physicien allemand ou français à rédiger dans sa langue. Le public qu'il désire atteindre, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et ailleurs, ce public, il ne l'atteindra sûrement que s'il publie en anglais. On voit aujourd'hui l'anglais apparaître même dans des revues de langue française ou dans des revues de langue allemande. Il y a un mois et demi environ, à Liège, le prof. Paul Langevin, physicien français, se plaignait amèrement de cette situation. Son pays, affirmait-il, a joué un rôle d'initiateur essentiel dans tous les domaines de la science; il n'est dès lors pas admissible que sa langue cesse d'être une langue scientifique universelle. Il y a quelques jours, j'ai eu une conversation à Paris avec un secrétaire de la «Deutsche Forschungsgemeinschaft». Il me disait la peine que l'on a maintenant à obtenir qu'une partie au moins des physiciens nucléaires et des spécialistes allemands de la recherche spatiale veuillent bien encore écrire en allemand dans des revues scientifiques allemandes! L'anglais est en passe de devenir la langue «œcuménique» de la science, et

cela non seulement dans ces deux disciplines, mais aussi en biologie, en médecine, en économie. Dans d'autres domaines également, l'anglais progresse. J'ai un souvenir très précis d'une conversation, en 1948, dans un petit restaurant d'Amsterdam. Nous étions quatre autour d'une table: le pasteur Koechlin, de Bâle (c'était l'époque où le Conseil œcuménique des églises se constituait définitivement), Karl Barth, un évêque cinghalais et moi. Karl Barth se mit à parler de l'anglais, latin de la future église œcuménique: «J'admire beaucoup l'anglais comme langue liturgique, disait-il (et il avait raison: la langue de la High Church est admirable); mais comme langue théologique, il permet simplement de ne jamais se compromettre.» Cette remarque m'a beaucoup frappé. Quant à l'évêque cinghalais, il ajouta: «Sans doute ... mais, dans votre langue à vous, l'allemand, qui est d'accès difficile pour nous, vous avez écrit votre énorme dogmatique, dont nous espérons que vous l'achèverez. Pour expliquer ce qu'est le pardon de Dieu, il vous faut des centaines de pages, avec des alinéas qui quelquefois dépassent la longueur d'une page. C'est beaucoup trop compliqué pour nous, à Ceylan. Quand je donne à mes étudiants une leçon sur le pardon de Dieu, je leur dis: le pardon de Dieu c'est comme la pierre qu'un enfant lance sur l'arbre où perchent cent corbeaux tout noirs. Les cent corbeaux s'envolent. Pourtant il n'y a qu'une seule pierre. Je leur demande ensuite de méditer; et, M. Barth, ma dogmatique vaut bien la vôtre; et l'anglais lui suffit.»

Je pense que la domination de l'anglais dans le monde présente des inconvénients: cette langue est pleine d'échappatoires. Quand en 1949, à Genève, nous rédigions les nouvelles conventions de Genève, celles qui concernent l'activité de la Croix-Rouge, nous nous heurtions à de grandes difficultés, parce que les deux textes, le français et l'anglais, étaient réputés l'un et l'autre textes authentiques. Ils devaient donc être concordants. Force était bien de convaincre Anglais, Américains, et tous ceux, Asiatiques, Africains, Australiens, Canadiens, qui s'exprimaient en anglais, qu'il fallait s'entendre sur une rédaction univoque. Ce n'était pas aisé. Toutefois, dans un monde où l'équivocité est reine, il se pourrait qu'une langue comme l'anglais, qui ne la craint pas et qui a par ailleurs d'immenses qualités, soit encore l'instrument le mieux adapté.

* * *

Le français, je vous l'ai dit, est psychologiquement sur la défensive, et cela le rend terriblement agressif. Je parle très mal l'anglais; mais si je me trouve en Angleterre ou, mieux encore, aux Etats-Unis, pour peu qu'on m'ait compris, on me dit que je parle fort bien. Un étranger qui parle parfaitement le français, qui s'exprime sans aucune difficulté, trébuche-t-il à Paris, à la dix-septième minute, sur une concordance de temps ou sur un subjonctif

plus-que-parfait, immédiatement, on lui en fait aigrement la remarque: il a attenté à la pureté du français; c'est chose à ne pas laisser passer! Une telle défense a quelque chose de fort beau. Elle est dictée par un amour profond de la langue. Mais on oublie trop souvent, à Paris et en France, ce qu'un de nos compatriotes a su exprimer de manière lapidaire et pertinente. S'adressant un jour à des Français, il leur a dit: «N'oubliez pas une chose: nous parlons tous la même langue, mais nous ne faisons pas tous les mêmes fautes!» La prétention qu'a souvent le Parisien de croire que la norme absolue du français, c'est la manière dont il le parle, est prodigieusement irritante. Le Suisse romand est souvent victime de cette suffisance. Il arrive qu'en France on lui dise, sur un ton condescendant: mais, au fond, vous ne vous débrouillez pas trop mal en français. On le reprend à propos de quelques provincialismes, de quelques helvétismes, qui ne sont en rien pendables, et dont certains, qui remontent directement au latin, ont même leurs lettres de noblesse! On ne peut tout de même pas ramener le français à la manière dont les habitants de l'Île de France ont peu à peu déformé le latin. Une certaine tolérance serait de mise. Or, le propre du génie français, en ce qui concerne la langue, c'est l'intolérance. Innombrables, invisibles, des nuées de puristes veillent sur le français, auquel ils ont causé un tort qu'il sera difficile de réparer. Ils l'ont empêché d'évoluer, de s'adapter à un monde qui ne cesse de changer. Comme si les sentiments, la civilisation d'aujourd'hui et de demain devaient nécessairement se contenter des mots et des tournures dont il a plu à l'Académie française ou à Littré de légaliser l'emploi.

Les langues évoluent; elles laissent tomber en désuétude les archaïsmes; elles ramènent, par exemple, les verbes à la première conjugaison, qui est la plus simple. Il est fâcheux peut-être, mais très naturel, qu'on fabrique des doublets, qui peuvent être fort laids, comme solutionner, mais qui néanmoins correspondent à une tendance profonde de toutes les langues. Pourquoi contraindre sa langue dans un corset? Pourquoi l'empêcher de se développer selon ses tendances naturelles? Pourquoi faire la guerre aux néologismes, au «franglais»? Pourquoi maintenir, dans la conjugaison du verbe, des formes déjà aux trois quarts mortes? Ces puristes innombrables, gardiens de valeurs souvent périmées, ont peu à peu condamné le français à devenir anachronique; ils ont créé une mauvaise conscience qui paralyse ceux qui le parlent ou l'écrivent.

* * *

Une des faiblesses du français moderne, c'est qu'il répugne à adopter des mots étrangers. Nous avons eu à Genève, à l'époque où le Mövenpick s'est installé au bord de notre rade, un curieux incident. Le *Journal de Genève* avait publié la lettre d'un lecteur, qui protestait (à Genève on pro-

teste volontiers). Cette appellation germanique, disait-il (mais, Mövenpick, est-ce de l'allemand ?), cette appellation est intolérable dans le paysage latin, méditerranéen, du Léman et du Rhône. Elle détonne. Il la faut donc interdire. A quoi un journal alémanique – je crois que c'était l'*Appenzeller Zeitung* – réagit avec indignation: comment? L'allemand n'est-il pas une de nos langues nationales? Les Genevois ne se montrent pas si chatouilleux que cela quand il s'agit de l'anglais. Autour de leur rade lémanique, rhodanienne, latine, méditerranéenne et de haute culture, il y a des *Tea-Rooms*, et des *Snack-Bars*. Qu'ils fassent donc place à une enseigne en allemand. Le pauvre n'y était pas. Le génie du français répugne à l'emprunt de mots allemands. Il n'accueille plus – et avec répugnance – que des mots anglais. Cela n'a rien à voir avec nos langues nationales, ni avec notre sentiment national. En Suisse romande, nous empruntons bien quelque mots à l'allemand: nous parlons de *Vorort* et de *Stimmung*; mais le français de France, lui, ne le fait pas.

Lisez les *Vies de Plutarque* dans la traduction d'Amyot: *Darius* s'y appelle *Daire*, *Cyrus*, *Cyre*. A la même époque les Français disaient *Pic de la Mirandole*, *le Pogge*, *le Tasse*, *Raphaël*, *Michel-Ange*, *le Pérujin*. Faisons un petit voyage en Italie, au départ de *Côme* – en allemand, vous dites *Como* comme l'italien; nous passons par *Milan* – là, l'allemand a un nom à lui, *Mailand* –, mais pour *Plaisance*, l'allemand dit *Piacenza*; pour *Modène*, *Modena*; pour *Parme*, *Parma*; pour *Bologne*, *Bologna*. Il faut arriver à *Florence* – *Florenz*, pour retrouver un nom germanisé, alors que, tout au long de l'itinéraire, le français francise. Continuons. Par *Arrezzo* (là, les deux langues ont adopté la forme italienne), nous gagnons *Crotone* – l'allemand dit *Crotona*; un petit détour, et nous passons par *Pérouse*, *Assise*, *Spolète*, qui sont *Perugia*, *Assisi*, *Spoleto* pour vous comme pour les Italiens; au delà de Rome, vous vous arrêtez à *Terracina*, à *Gaeta*; le Français à *Terracine* et à *Gaète*. Nous voici enfin à *Naples* – *Neapel*; arrêtons ici notre voyage. Si vous dressez une carte de l'Italie, avec les noms qui ont été francisés, vous en trouverez des dizaines et des dizaines. Faites une carte de l'Italie, avec les noms que l'on a germanisés: ils se comptent sur les doigts de la main. Et j'aimerais bien savoir qui, parmi vous, dit encore *Peterlingen* pour *Payerne*, *Vivis* ou *Neuss* pour *Vevey* et *Nyon*, *Milden* pour *Moudon*, voire *Neuenburg* pour *Neuchâtel*.

Autrement dit, l'Allemand n'a pas de répugnance, au contraire, à accueillir des mots étrangers; il va jusqu'à mettre une sorte de coquetterie à les prononcer à la mode étrangère. Le Français n'aura jamais cette coquetterie. Il prononce tous les mots étrangers comme s'ils étaient des mots français. En Italie, il accentue froidement la dernière syllabe de chaque mot!

En fait, depuis longtemps, le français ne tolère plus que des mots anglais. *Spleen*, par exemple, a trouvé accueil chez Baudelaire et chez Verlaine. Les Français parlent de *tunnels*, de *football* et de *rugby*; ils ont parlé de *steamers*, de *dreadnoughts* et de *tramways* (qu'ils ont d'ailleurs bien vite transformés

en *trams*). Ils sont obligés, faute de mieux, de parler de *management* et parfois même de *computer*. Mais ils le font à contre-cœur, alors que dans les autres langues, on le fait avec empressement. Quand on en arrive à des notions telles que *soft ware*, il devient extrêmement difficile de les traduire en français autrement que par des périphrases. C'est que le français souffre d'une faiblesse congénitale : depuis le XVII^e siècle, il n'emprunte presque plus, et son système de dérivation est insuffisant. Il ne lui permet pas de fabriquer les mots qu'il veut. En allemand, vous avez vos mots composés ; vous les créez au fur et à mesure des besoins. Vous les adaptez à l'évolution des techniques. L'anglais a un génie étonnant pour fabriquer des mots. Son vocabulaire est d'une extraordinaire richesse. Regardez les dictionnaires *Harrap* : le dictionnaire anglais-français est près de deux fois plus gros, il doit contenir deux ou trois fois autant de mots que le dictionnaire français-anglais. Je suis convaincu, quant à moi, que le français ne saurait rétablir sa situation que le jour où on aura mis à la raison les légions de puristes qui paralysent son développement, qui condamnent ses emprunts à l'anglais, qui lui interdisent de créer des néologismes pour désigner les choses nouvelles, pour exprimer les idées nouvelles qui surgissent à foison dans un monde en pleine évolution.

* * *

Passons à un autre ordre de remarques. Il y a eu pendant fort longtemps, en Europe, un impérialisme français. Songez à Louis XIV, à son attitude à l'égard du Palatinat, de la Hollande ; songez à la Révolution, à Napoléon, à l'Empire. Cet impérialisme était territorial ; il exprimait aussi la conviction qu'aucune nation, sinon la française, n'était digne de conduire le monde. Toutefois, à quelques exceptions près, depuis 1815, la France s'est repliée en Europe sur son propre territoire. On lui a enlevé l'Alsace et la Lorraine en 1870 : elle les a récupérées en 1918 ; on les lui a enlevées à nouveau en 1940 ; elle les a récupérées en 1945. Elle ne transige pas quand il s'agit de son ancien territoire. C'était déjà le cas lors des conférences de Vienne et de Paris : Talleyrand l'affirmait : elle renoncerait, puisqu'il le fallait, aux conquêtes de la Révolution et de l'Empire, mais elle ne céderait pas un pouce de son ancien territoire. C'est d'ailleurs ce qui a rendu si difficile la négociation pour la Suisse. Il fallait obtenir – les confédérés l'exigeaient – que le canton de Genève eût un territoire d'un seul tenant, contigu au territoire suisse ; il fallait donc que la France lui cédât Versoix, qui faisait partie de son ancien territoire. Pictet de Rochemont eut grand-peine à l'obtenir. En fait, depuis 1815, les prétentions de la France ont été minimes. Il y a eu la Savoie et le comté de Nice, dans le cadre d'un arrangement général, quand a disparu l'ancien royaume de Sardaigne ; mais la Savoie et Nice avaient

déjà fait partie de la France sous la Révolution. Cela a été au fond la seule extension importante sur le continent depuis les guerres de l'Empire, et quand la tentative, faite par deux fois, de persuader les Sarrois de rattacher leur territoire à la France, eut définitivement échoué, Paris en a pris son parti.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, le tempérament français, qui est naturellement entreprenant, agressif, s'est donné libre carrière dans l'aventure coloniale. Les mobiles étaient divers. On civilisait. On pratiquait une politique de grandeur. On contrecarrait la «Perfide Albion». En fait, on déployait son trop plein d'énergie. Prise au jeu, la France a fait un gros effort culturel et politique. Aussi a-t-elle eu grand-peine à lâcher ce qu'elle avait conquis outre-mer. Elle a maintenant replié ses troupes et son administration; mais elle exerce encore, par la culture et par la langue, une grande influence sur les pays qu'elle a dominés. Il est dès lors assez naturel que le sentiment de solidarité qu'éprouvent tous ceux qui dans le monde parlent le français ait été utilisé par la France comme un moyen de domination non plus temporelle, mais spirituelle, constituant pour elle une sorte de grandeur de remplacement. Ce que de Gaulle est allé chercher au Québec, c'était précisément une telle grandeur de remplacement; c'était aussi une occasion d'exalter l'idée que parler français est une forme de supériorité: n'est-ce pas penser plus clairement, s'exprimer plus élégamment que quiconque? Une telle attitude n'est pas exclusivement français. On la trouve chez d'autres peuples qui ont le privilège de parler une «grande» langue. Les Suédois ou les Hollandais ne l'ont pas!

Le danger des entreprises francophones de ces dernières années n'est pas d'ordre culturel. Ce qui est grave, c'est que Paris a tenté de politiser la francophonie, de l'utiliser en faveur du rayonnement non pas tellement de la langue française que de la France; de propager l'idée que la francophonie a une seule capitale, Paris; de concevoir la chose selon le schéma français traditionnel, qui est un schéma centralisé, où tout rayonne de la capitale. C'est ainsi que, directement ou indirectement, le pouvoir a soutenu un certain nombre d'entreprises qui se proposaient de rassembler les francophones, aussi bien les francophones des anciens territoires français d'Afrique ou d'Asie que ceux des régions d'Europe et du monde où l'on parle français depuis des siècles: la Suisse romande, la Belgique, la Vallée d'Aoste, le Canada, Haïti, la Réunion, l'Ile Maurice. Pour renforcer la propagande, on a donné cours, en abondance, à une fausse monnaie: la notion d'ethnie. Parler une langue, avoir une communauté de langue, est une chose. En déduire une parenté qui va au delà, qui serait une parenté presque zoologique ou biologique, et de surcroît politique, est une chose infiniment dangereuse.

Nous devons nous défendre farouchement contre ce genre de concept.

Vous l'avez connue dans le monde germanique, cette idée de race supérieure, cette théorie du sang et du sol, cet antisémitisme dont le souvenir est maudit. Tout cela découle de constructions intellectuelles de même nature que celles qui poussent maintenant des esprits extrémistes en France, et même parfois en Suisse, à parler d'une «ethnie française» à laquelle ils attachent bien entendu une idée de supériorité.

Si je reviens à notre pays, je constate que la France, depuis un siècle et demi, ne constitue plus pour lui une menace politique ou territoriale. Entre 1798 et 1814, la France a annexé Genève, a annexé le Bas-Valais. Elle a imposé sa loi à la Confédération. Depuis, elle nous a concédé quelques communes genevoises de la rive droite, qui ne faisaient pas partie de l'ancienne République, dont Versoix; elle a accepté un échange de territoire dans la vallée des Dappes, au siècle dernier, et à Ferney, tout récemment; elle nous a concédé, de 1860 à 1920, une grande zone franche, en Savoie, allant bien au delà des zones franches contractuelles des traités de Vienne, et de Paris. Elle n'a jamais élevé de prétention sur la moindre parcelle de notre territoire. Jusqu'en 1848, elle a plus d'une fois tenté de soumettre à son influence politique nos affaires intérieures; mais elle n'était seule à le faire: c'était à l'époque de la Sainte Alliance; l'Autriche aussi craignait l'esprit libéral qui soufflait chez nous. Souvenez-vous de la tentative de révision du pacte, en 1832, le fameux «pacte Rossi». Mais depuis plus d'un siècle, la France n'a plus exercé de pressions sur la Suisse, et si nous avons eu à plus d'une reprise avec elle un lourd contentieux, elle n'a jamais constitué pour nous une menace. Ses frontières sont stabilisées. Les nôtres aussi. Nous n'avons voulu ni de la Savoie ni du Vorarlberg; jamais l'idée ne nous est venue d'annexer le Liechtenstein. Bref, la Suisse a atteint depuis longtemps ses frontières définitives, comme la France. On ne peut le dire de nos deux autres grands voisins.

L'Italie n'a plus aujourd'hui de rêves irréalistes. Reconstituer l'empire romain est une idée que, depuis la chute du fascisme, plus personne ne caresse dans la péninsule. Il n'y a pas bien longtemps, pourtant, l'Italie cherchait à entretenir un foyer irréaliste au Tessin. Si nos confédérés tessinois n'avaient été vigilants, nous aurions eu de sérieux ennuis. Quant à l'Allemagne, elle n'a pas encore trouvé ses frontières définitives. Si elle accepte celles de l'Ouest, si elle ne revendique même plus Eupen et Malmédy, si elle a définitivement renoncé à l'Alsace et à la Lorraine, ses frontières orientales demeurent incertaines. La nation allemande représente, au cœur de l'Europe, une masse biologique dont les limites géographiques, en raison d'une dynamique interne et d'une vitalité profonde, ne sont pas encore stabilisées. Arracher en public à un homme politique allemand l'aveu que la ligne Oder-Neisse doit être aujourd'hui acceptée est chose presque impossible. L'Allemagne a constitué pour la Suisse du XX^e siècle la seule menace étrangère sérieuse. Des théories bien plus extrêmes que celles des ethnies fondaient

de dangereuses prétentions expansionnistes auxquelles vous avez su efficacement résister.

* * *

L'attitude de la Suisse romande à l'égard de la France est malaisée à décrire. Elle est toute de nuances. Je prends un exemple. Cette année, comme chaque année, le 31 décembre, à 7 heures du matin, je me tirerai du lit, et je tirerai ma famille du lit, pour me rendre sur la Treille. Au son du canon, dans l'aube frileuse, les Genevois commémorent le jour où, en 1813, les Français, ont évacué la ville qu'ils occupaient depuis 15 ans. Ce jour-là, le commandant de la garnison française a remis la clef au capitaine Rieu, et celui-ci, la posant sur la table du poste de garde, s'est écrié: «Enfin chez nous.»

En bordure de la promenade où le canon tonne le 31 décembre se trouve une tour du XV^e siècle, la tour Baudet. Elle contient, en sous-sol, une belle salle gothique. A la clef de voûte, on y voit, sculptées, les armoiries admirables de Genève: la moitié de l'aigle impériale et une des deux clefs de saint Pierre. On y voit aussi, rangés sur des rayons, les «Registres du Conseil», où sont consignés les procès-verbaux des séances du gouvernement. Les volumes se suivent, de 1444 à 1798, puis de 1813 à nos jours. Il n'y a qu'une interruption: les 15 ans d'occupation française. Ces registres attestent que, depuis plus d'un demi-millénaire, les Genevois ont su maintenir l'indépendance de leur République. Ils n'ont pas voulu devenir Savoyards; ils ont lutté avec acharnement contre les prétentions des comtes, puis des ducs de Savoie, du XV^e au XVII^e siècle. Ils n'ont pas davantage voulu devenir Bernois: quand Berne, ayant conquis le Pays de Vaud, fit mine d'annexer Genève, on pria Messieurs de Berne de bien vouloir prendre en considération le fait que ceux de Genève n'avaient pas lutté pendant si longtemps contre ceux de Savoie dans l'intention de se soumettre à ceux de Berne, et que ceux de Berne veuillent bien prendre cela en bonne part. Ils n'ont pas non plus voulu devenir Français: les années 1798 à 1813 ont été pour eux des années noires, mais «la République, quoique éteinte, a vécu dans l'église», pour reprendre les paroles du premier syndic de 1813, Ami Lullin. Et c'est volontairement que Genève est devenue en 1815 canton suisse, statut auquel elle aspirait depuis avant la Réforme. N'avait-elle pas, à l'occasion du renouvellement de l'alliance avec Berne et Zurich, en 1584, nommé un gentilhomme gascon, Joseph Duchesne, Sieur de la Violette, pour composer une pastorale intitulée «L'Ombre de Garnier Stauffacher, Suisse». L'histoire du Grütli, et de Werner Stauffacher, de Guillaume Tell y était mise en scène de façon fort pittoresque et très fervente. La vocation helvétique de Genève est plus de quatre fois séculaire!

La situation de Neuchâtel à l'égard de la France est analogue: les Neuchâtelois ont toujours cherché, puisque c'était principauté que leur territoire,

un prince qui habitât loin et ne se mêlât pas trop de leurs affaires. Quand ils ne l'ont plus trouvé en France, ils l'ont pris en Prusse. On en peut dire autant de Fribourg et du Valais, cantons à demi-alémaniques ; les origines du canton de Vaud sont différentes. Il a été créé en tant qu'Etat, à l'époque de la Révolution française, ce qui fait de lui, sur le plan des institutions, le plus jeune des cantons romands ; mais pas davantage que pour les quatre autres, la France ne constitue pour lui une tentation politique.

Sur le plan de la langue, il en va autrement. Si les deux plus beaux chants de la Suisse romande, le «Cé qué l'aîno», si grave, que les Genevois chantent en décembre à l'occasion de l'Escalade, et le «Ranz des vaches», sont en patois, les patois achèvent aujourd'hui de disparaître. On les cultive encore en Gruyère et au Valais, avec l'amour que l'on porte aux êtres menacés dans leur vie, mais ils ne sont plus qu'un ornement folklorique. Nulle part, ils ne sont nécessaires à la vie. Je me suis trouvé dans une situation très curieuse, il y a quelques années. Une commission parlementaire discutait de la subvention fédérale aux quatre «dictionnaires nationaux», le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, le *Deutschschweizerisches Idiotikon*, le *Vocabolario della Svizzera italiana* et le *Diziunari rumantsch grischun*. On m'a demandé de me charger du rapport français. J'ai répondu: «Je regrette infiniment: je suis le seul d'entre vous à ne parler aucun dialecte. Choisissez au moins quelqu'un qui parle un dialecte.» Parmi les autres, il y avait un Gruyérien, qui écrit encore son patois; un Tessinois, qui parle le dialecte avec sa famille et une dizaine de Suisse allemands!

La Suisse romande a, en fait, laissé mourir ses patois. Genève l'a fait, pour la ville, dès le XVII^e siècle. L'afflux des réfugiés français a précipité les choses. Depuis 350 ans, la population parle le français, depuis 500 ans, elle l'écrit. Peu à peu, le français a pénétré dans le pays romand tout entier. Le service étranger a joué à cet égard un rôle important. Si détestable qu'il nous paraisse aujourd'hui en ses principes, il a été pour notre pays, j'en suis convaincu, infiniment salutaire : avec l'officier, avec le soldat, qui avaient servi à Naples, à Paris, à la Haye ou à Londres, l'air du large pénétrait jusque dans nos vallées; songez à cette gravure de Freudenberg qui représente le retour du soldat. Que de récits il doit avoir en la gibecière de sa mémoire, ce soldat avec sa livrée à la française! Peu à peu entre les pignons gothiques de nos maisons, on a vu surgir des façades Louis XV. Dans les bibliothèques de ceux qui avaient servi à l'étranger, puis dans bien d'autres bibliothèques, pénétraient l'*Encyclopédie*, Voltaire, Rousseau, Helvétius, D'Holbach, Choderlos de Laclos. Un air français soufflait dans nos villes et sur nos campagnes. Nous respirions avec le reste de l'Europe. Ceux qui gouvernaient le pays savaient le français. J'en veux pour preuve les archives du Général Dufour, que j'ai chez moi. Bien que né à Constance, il ne savait pas un traître mot d'allemand. Il a pu sans aucune difficulté conduire l'armée fédérale

dans une guerre civile, en se faisant traduire dans les marges, en français, les rares messages qu'il recevait en allemand. Tous ses officiers, tous les hommes politiques du moment lui écrivaient en un français impeccable. Le français était alors langue de communication générale en Suisse. On le parlait dans les familles aristocratiques. Si vous avez jamais assisté à la représentation de comédies de von Tavel à Berne, vous n'aurez pu manquer d'être amusé par le passage courant du français à l'allemand, de l'allemand au français dans les conversations.

Des liens qui unissent la Suisse romande à la France, il y en a un qui est d'une très grande importance pour les trois cantons de tradition protestante. Ils sont depuis la Réforme en relations étroites et constantes avec la France protestante, qui a toujours été minoritaire, souvent persécutée, et qui a plus d'une fois trouvé appui, refuge ou soutien financier chez nous. Il en est résulté une infinité de relations extrêmement complexes entre deux communautés: d'une part Genève, Vaud et Neuchâtel (qui représentent de nos jours moins d'un million d'habitants), de l'autre, la France protestante (qui en a tout au plus un million). Ces deux communautés sont donc de même importance. Il y a entre elles un tissu très serré, que rien ne saurait défaire; il y a des liens familiaux innombrables, des liens spirituels, un patrimoine commun. Pour la Suisse catholique, les liens sont autres. Ils n'en existent pas moins.

Si Paris, dans le domaine des arts et des lettres, a toujours exercé une très forte attraction sur les Suisses, si bon nombre d'artistes ou de littérateurs ont fini par devenir plus parisiens que suisses (songez à Rousseau, à Benjamin Constant, à Rod, à Cherbuliez, à Cingria, à Blaise Cendrars, à tant d'autres), beaucoup aussi ont été trouver à Paris un stimulant qu'ils n'avaient pas chez eux, puis sont rentrés, par fidélité au pays, et ont exprimé dans leur œuvre notre manière de sentir la vie. Je songe notamment à Ramuz. La France annexe volontiers les Suisses qui réussissent chez elle. Voyez Le Corbusier, Giacometti, Honegger: elle les tient pour siens; elle ignore qu'ils sont Suisses. Pourtant ils le sont restés, profondément.

* * *

Il y a un domaine où nous sommes totalement coupés de la France, et on s'en rend, je crois, mal compte en Suisse allemande. Il existe en Allemagne une *Vereinigung der schweizerischen Hochschuldozenten in der Bundesrepublik und Westberlin*. Elle comptait, l'année dernière, près de 180 membres. Le recteur de Constance, Hess, est Suisse; le recteur de Fribourg en Brisgau, Bösch, est Suisse; le recteur de Heidelberg, Baldinger, est Suisse; le recteur de Francfort, Rüegg, est Suisse, et le recteur de Mayence, Schneider, aussi. Cela fait cinq recteurs suisses actuellement en Allemagne. Le prof. Zimmerli,

de Goettingue dont le nom a une saveur bien argovienne, a été président de la Conférence des recteurs de la Bundesrepublik et un de ses successeurs a été le prof. Rüegg. De tout temps, les échanges universitaires ont été intenses entre la Suisse allemande et l'Allemagne. Les universités de Zurich et de Berne ont été à bien des égards des créations allemandes, en ce sens qu'on a fait venir au début la plupart de leurs maîtres d'outre-Rhin, et Bâle fait appel, par tradition, à un grand nombre de professeurs allemands. Nous n'avons strictement rien de semblable en Suisse romande. La France a une structure universitaire centralisée; en outre, pour enseigner dans l'Université de France, il faut être citoyen français; aucun Suisse n'y peut avoir de chaire: le seul statut accessible aux étrangers, c'est celui de professeur invité, et cela pour deux ans tout au plus. Mais le professeur invité ne siège dans aucun conseil de faculté; il ne peut pas être le maître d'une thèse. Il en résulte que nous sommes totalement coupés de la France universitaire et très largement coupés de la France scientifique. Ce qui explique que dans nos cantons, serrés entre Alpes, Léman, Jura et Sarine, nous étouffions parfois intellectuellement. La seule ouverture, ce sont les pays lointains... et la Suisse allemande. Pour les universités romandes, d'étroites relations avec les universités alémaniques ont une importance vitale. Vous avez pour respirer l'immense poumon allemand; nous n'avons que le petit poumon alémanique. C'est une situation qu'on oublie souvent.

* * *

La France fait-elle peser une menace culturelle sur la Suisse? Oui et non! Autrefois l'influence française s'exerçait par le truchement du livre, sur une élite qui assimilait, qui triait. Aujourd'hui, et vous êtes dans la même situation à l'égard de l'Allemagne, l'influence s'exerce par les moyens de communication modernes, peu nuancés, souvent sommaires et brutaux: la télévision, le cinéma, les illustrés, la presse à sensation, la radio; elle s'exerce sur la masse, dont l'esprit critique est généralement en défaut, et qui a tendance à absorber ce qu'on déverse sur elle. Il serait puéril de prêcher l'helvétisme, mais nous devons au moins présenter, par la voie de la presse, de la radio et de la télévision, des points de vue suisses, des textes, des œuvres d'art inspirés par une forme de sensibilité qui n'est pas nécessairement celle de Paris.

Dans l'ensemble, je pense que, contrairement à ce qu'imagent beaucoup de Suisses allemands, la Suisse romande est peu enclue à admirer la France. Nous aimons, certes, les Français; nous nous entendons aisément avec eux; mais sommes très réservé à l'égard de la France politique. Les rapports d'homme à homme sont excellents; ils ne font pas pour autant de nous

des partisans de la politique française. Personne d'ailleurs, ne nous le demande. Vos rapports avec l'Allemagne ont été autres, et ils vous ont causé de grandes déceptions au cours du dernier demi-siècle. L'intelligentsia de la Suisse, en 1914, était formée dans une large mesure d'hommes qui avaient fait plusieurs semestres dans les universités alors très romantiques de l'Allemagne ; ils y échappaient, vers la fin de leurs études, à un contrôle familial alors très strict ; certains, peut-être, dans une petite barque naviguant sur un lac romantique, y avaient donné leur premier baiser ; ils se laissaient impressionner par l'Allemagne universitaire ; les soirées au *Roter Ochsen* de Heidelberg ou dans d'autres brasseries les avaient marqués. D'où, probablement, en 1914, ce manque de vigilance qui les empêchait de bien comprendre ce que signifiait la violation de la neutralité belge, manque de vigilance qui a été largement compensé de 1933 à 1939 : alors, la Suisse allemande a tout de suite saisi la menace et sa gravité ; elle a rompu avec l'Allemagne ; la coupure a été douloureuse ; il en subsiste encore des traumatismes. Bref, vos rapports ont été dramatiques. Nous n'avons rien connu de semblable avec la France, qui, politiquement, ne nous a jamais séduits, et à l'égard de laquelle notre attitude est généralement assez critique. Nos relations avec elle n'ont guère eu d'incidences politiques. Nous nous sentons citoyens de petites républiques semblables à celles qui se trouvent de l'autre côté de la Sarine. Alémaniques ou Romands, nous appartenons au même type d'hommes, nous avons des structures mentales semblables, nous sommes au premier chef des citoyens. J'ai fait à cet égard une expérience fort instructive quand j'étais étudiant, à Genève. J'avais obtenu de mes parents qu'ils me permettent d'inviter régulièrement des camarades suisses allemands à déjeuner. Je le faisais par devoir plus que par conviction. Il n'est pas normal, me disais-je, que des étudiants confédérés passent plusieurs semestres à Genève sans jamais pénétrer dans une maison genevoise ; mais souvent, quand à deux heures je redescendais en ville avec mon camarade – nous habitions la campagne –, je disais ouf ! Il parlait mal le français, la conversation avait été laborieuse ; et quand je retrouvais dans les couloirs de l'université d'autres camarades français, des théologiens venus du Midi de la France, par exemple, je me disais : eux, au moins, sont des hommes semblables à moi, avec eux, le contact est immédiat, tandis qu'avec le Suisse allemand de tout à l'heure.. ! Plus tard, fixé à l'étranger, j'ai compris qu'en fait je suis beaucoup plus proche de l'Argovien ou du Zurichois, qui écorchent peut-être un peu ma langue, que je ne le suis du Français : les premiers appartiennent à la même race civique que moi, ont même attitude à l'égard de l'Etat, de la société, d'autrui ; le Français est un type d'homme fondamentalement différent, bien qu'il parle la même langue.

* * *

Le moment est venu de conclure; mais je ne saurais le faire avant de vous avoir présenté encore quelques remarques sur le drame jurassien, qui ne saurait laisser aucun Suisse indifférent. Je le ferai en partant d'une expérience genevoise. J'ai déjà eu l'occasion de vous le dire: en 1814 et en 1815, on a annexé à la vieille république protestante un certain nombre de communes françaises, du côté du pays de Gex, et de paroisses sardes, du côté de la Savoie. Toutes ces communes et ces paroisses étaient catholiques. On en a fait les «communes réunies» du canton de Genève. Un long processus a été nécessaire pour assurer une véritable fusion entre les habitants catholiques de ces communes réunies et ceux de la vieille république protestante. Cela a duré plusieurs générations. Pourtant, au cœur du territoire, il y avait une ville, dont la force de rayonnement est considérable. Il n'en a pas moins fallu un siècle et demi pour fondre les deux communautés, pour en faire une nouvelle nation genevoise, pour qu'enfin un catholique d'une de ces communes réunies pût devenir recteur de l'université fondée par Calvin. Songez à la situation du Jura: il n'y a pas de centre urbain, ce qui est une chose terrible dans le monde d'aujourd'hui: notre civilisation est en effet, au premier chef, une civilisation urbaine, et on a beau chanter *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolae*, le bonheur d'être paysan échappe à l'entendement de l'homme moderne. Le Jura n'a donc pas de centre urbain; surcroît de malchance, on l'a rattaché administrativement à un canton avec lequel il n'a pas d'affinité linguistique, et qui est massivement protestant alors que la moitié des Jurassiens sont catholiques. A Genève, nous avions au moins la communauté de la langue. Cela étant, comment s'étonner que les Jurassiens du Nord ne se soient pas assimilés, et que leurs relations avec l'ancien canton aient connu périodiquement des crises. Au moment où la défense du français et de la francophonie se fait agressive, les difficultés sont plus sérieuses que jamais. Elles déchirent tout d'abord le Jura lui-même. On a dit qu'il y avait eu immixtion de l'étranger. La France officielle n'a jamais soutenu le séparatisme, mais il se pourrait bien qu'il y ait eu des encouragements en sous-main. Peu importe: les origines du malaise, il faut les chercher en Suisse, non à l'étranger. Et si la revendication jurassienne a pris des formes excessives, des formes injustes, il faut tenir compte du destin très particulier de la partie du Jura qui est catholique, qui regarde plutôt vers la Franche-Comté que vers la Confédération. Il est regrettable qu'un juridisme obstiné nous ait empêchés d'aborder carrément le problème, que tant d'obstacles formels aient jusqu'ici barré la voie de la médiation fédérale qui devra bien venir un jour, sous une forme ou sous une autre.

Nous ne serons jamais à l'abri des excès. Voici deux exemples. En 1914, les Suisses romands ont été tellement indignés par la violation de la neutralité belge qu'à Genève on a débaptisé la rue des Allemands, dont le nom remontait aux foires du XV^e siècle. Or les «Allemands» du XV^e et du XVI^e siècle

étaient pour la plupart des Suisses et des Souabes; et c'est par leur truchement que les idées luthériennes puis zwingliennes ont préparé la Réforme de 1536. On a alors effacé des siècles d'histoire, en raison de l'excitation d'un moment. De l'autre côté, prenons à titre d'exemple ce Bubenbergbund qui, à Berne, voulait empêcher il y a un quart de siècle la reconnaissance de l'école de langue française. N'est-il pas légitime que les fonctionnaires romands dont la Confédération ne saurait se passer puissent faire donner à leurs enfants une éducation dans leur propre langue? Cela d'autant plus que la maîtrise du français, même pour un francophone, est chose longue, laborieuse et difficile à acquérir. Et le français, pour nous, c'est l'équivalent de ce que représentent pour vous et le dialecte et l'allemand: c'est notre seul bien linguistique, c'est notre seul mode d'expression et de pensée. La revendication était donc légitime pour Berne, ville fédérale. Elle ne l'aurait pas été ailleurs: quand les circonstances sont normales, il faut pousser à l'assimilation. Nous devons nous y résigner: il y a toujours eu, il y aura toujours des excès. La mission des Suisses raisonnables, qui savent que dans notre pays le compromis est indispensable, c'est de dénoncer ces excès, de tout faire, en toutes circonstances, pour que la Suisse demeure à l'abri des querelles linguistiques.

De toute manière, vous n'avez aucune crainte à avoir: il n'y a pas de tendance sécessionniste en Suisse romande; le chant des sirènes françaises est parfois plaisant à l'oreille; mais nous sommes attachés au navire helvétique et rien ne saurait nous le faire quitter!

Conférence faite à Zurich, à l'occasion de l'assemblée générale des «Schweizer Monatshefte», le 3 novembre 1969.

Kulturelle Koexistenz als Aufgabe

MANFRED GSTEIGER

Kulturelle Koexistenz als Aufgabe: dieses Thema einer Betrachtung, so formuliert, ist in der heutigen Zeit wohl zunächst geeignet, einiges Misstrauen zu provozieren. Wer wird die beiden Begriffe, und erst recht ihre Verbindung, gegenwärtig schon für bare Münze nehmen! Was angesichts sogenannter Kulturrevolutionen noch, nicht mehr oder wieder als Kultur gelten könne, muss dem aufmerksam Mitlebenden Tag für Tag zur verderblichen